



**Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard**  
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 95 83      Portable : 06 84 48 86 22  
Email : [cgt2@gard.fr](mailto:cgt2@gard.fr)  
Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)  
Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgtcdgard)



## COMPTE-RENDU COMMISSION FORMATION

### Groupe de travail Compte Personnel de Formation du 4 octobre 2018

Cette réunion est consacrée à la présentation du guide du Compte personnel d'activité (CPA), qui devrait être annexé au règlement formation actuel.

Ce règlement sera revu en même temps que la réorganisation de la DRH, dans une réflexion plus globale.

A la lecture du Power Point transmis par la DRH en amont de la réunion, nous avons pu constater que le CPF intégrait certaines formations, comme par exemple les préparations aux concours, qui étaient jusqu'à présent hors dispositifs.

L'administration précise qu'en effet le DIF n'était pas toujours pleinement utilisé.

La CGT analyse ce changement comme une régression par rapport aux acquis antérieurs accordés par une administration moins restrictive.

Des critères de priorisation ont été définis. Ils sont applicables sous réserve de l'avis favorable du supérieur hiérarchique et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dédiée. Ils privilégient la formation professionnelle au détriment de la formation personnelle.

Pour la CGT l'universalité du droit à la formation est remis en cause. La formation est de plus en plus orientée vers l'adaptation au poste de travail.

Ainsi, le Conseil départemental a-t-il fait le choix de ne pas accorder les formations personnelles dans le cadre du CPF.

La CGT demande une remise en forme de ce guide afin de le rendre compréhensible par tous.

Il sera important que tous les agents s'approprient ce nouveau document dès lors qu'il sera diffusé.

La CGT reste à votre disposition pour tout questionnement relatif à ce nouveau dispositif.